

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Octobre 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le vingt neuf octobre deux mille vingt, dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur PUJOS Henri, Maire.

PRESENTS : PUJOS Henri – JALLET Jean-Philippe – MARTIN Bernard - FAYET Noël – FONTAINE Joël – QUIRIJNS Floor – GUILLON Frédéric - GUILLON Fabien - HERAULT Isabelle LOUSTALNIAU Jordan lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absente : CHERVIN Nicole

Secrétaire de séance : FONTAINE Joël

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT ET ETUDE DE FAISABILITE DE REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION

Le Conseil Municipal, après consultation et en avoir délibéré, décide de retenir l'offre de Larbre Ingénierie de Montluçon, d'un montant de 22 755 € HT – 27 306 € TTC, pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement et de l'étude de faisabilité de réhabilitation de la station d'épuration.

SIVOM DE LA VALLEE DE LA BESBRE – APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver les nouveaux statuts votés par le comité syndical du SIVOM de la Vallée de la Besbre.

TRAVAUX DE SECURISATION DE L'ECOLE – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal demande à bénéficier de la subvention, mise en place dans le cadre du plan de relance économique et solidaire voté par le Conseil départemental de l'Allier, pour la réalisation des travaux de sécurisation de l'école.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Il est donné le compte-rendu des commissions communales « voirie » et « exposition de plein air » et intercommunales « communication », « solidarité/insertion », « agriculture » et « ancien canton de Jaligny/Besbre ».

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de solliciter auprès de l'Etat la reconnaissance de l'état de calamité agricole « sécheresse » et l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2020.

Fait à SORBIER, le 02 Novembre 2020

Le Maire,
PUJOS Henri

